

Directives des stages

« Le Certif, ma voie »

2026-2027

Table des matières

1. Stages obligatoires - Directives	1
Introduction	1
Objectifs	1
Principes	1
Calendrier	2
Types d'activités	2
Rapport de stage final ECG	3
Validation	3
Rôles	3
La personne responsable des stages	3
La ou le mentor	3
L'enseignant·e de français de 1 ^{ère} année	3
Rôle de l'élève	4
Directives des stages	4
Échéances pour le dossier stage	4
2. Rappels pratiques pour le stage	5
Contact avant le stage	5
Premier jour du stage	5
Maladie	5
Respect du secret de fonction	5
Fin du stage	5
3. Consignes pour le rapport de stage (ou entretien)	6
Première année	6
Consignes	6
Conseils pour la forme du rapport	6
Structure du rapport	6
Critères d'évaluation	7
Deuxième année	8
Consignes	8
Conseils pour la forme du rapport	8
Structure du rapport	8
Critères d'évaluation	10

Stages obligatoires - Directives

Introduction

Selon le Règlement concernant la reconnaissance des certificats délivrés par les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, la CDIP arrête l'article 10 al. 1 :

Stage

¹ Composante obligatoire de la formation préparant au certificat ECG, un stage extrascolaire d'au moins deux semaines, sous la responsabilité d'un professionnel qualifié, consolide les compétences personnelles et sociales et peut, tel un stage d'orientation, contribuer à étayer le choix de la profession.

Le stage est un élément important et obligatoire de la formation ECG.

Objectifs

Les stages obligatoires ont pour objectifs :

- de permettre à l'élève de définir ou de confirmer un projet professionnel ;
- de se familiariser avec le milieu professionnel « santé/social/pédagogie » au sens large ;
- de développer les compétences individuelles et sociales de l'élève ;
- d'acquérir une expérience à faire valoir pour la maturité spécialisée, ainsi que dans les procédures d'admission des écoles tertiaires.

Principes

- L'élève est tenu·e de trouver ses places de stages (exception pour la pédagogie).
- **L'élève doit accomplir au minimum 15 jours de stages durant sa formation ECG qui peuvent être effectués en 1^{ère} année et en début de 2^{ème} année.**
- **8 jours de stages dans deux lieux de pratique différents doivent obligatoirement être effectués dans le domaine professionnel** retenu (santé, travail social, pédagogie).
- Il est vivement recommandé d'effectuer un stage dans deux domaines professionnels différents pour définir au mieux son projet professionnel.
- Chaque stage doit être certifié par une grille d'évaluation (l'élève garde une photocopie de chaque grille).
- Un stage avec un membre de la famille proche comme responsable de pratique ne peut être validé.
- Une matinée « Stage et métiers » est organisée par l'école au cours de la 1^{ère} année.
- Excepté ceux effectués en 1^{ère} année et pendant la semaine « stage » de 2^{ème} année, les stages se font hors du temps école.
- L'élève doit faire un rapport de stage une fois les stages terminés.
- **Le dossier stage est une condition de promotion** : au moins 15 jours de stages validés et le rapport de stage accepté.

Calendrier

Santé / Travail social / Pédagogie

Les **15 jours de stages devront être effectués** entre le premier mi-semester de la 1^{ère} année et la fin des vacances de Pâques de 2^{ème} année du certificat ECG.

1^{ère} année

- Une matinée « Stage et métiers » est organisée par l'école en collaboration avec la He-Arc et des professionnels de différents domaines, au mois de novembre.
- Des **stages de 1 à 5 jours (5 maximum) sur le temps école**, pour appréhender le monde professionnel et définir un projet professionnel (période entre novembre et mars) et qui seront validés pour les 15 jours obligatoires. Les autres stages s'effectuent pendant les jours de congé ou les vacances scolaires.
- Un premier rapport de stage sera rédigé en classe et rendu avant les vacances de Pâques selon un calendrier fixé par les enseignant-e-s de français.

2^{ème} année

- Les élèves **doivent trouver une place de stage pendant la semaine « stage »** dévolue à leur classe. Cette semaine « stage » aura lieu entre octobre et novembre.
- Quel que soit le nombre de jours de stages déjà effectués, le stage devra être d'une **durée minimum de 3 jours pendant la semaine « stage »**.
- Les 8 jours professionnels, effectués dans deux lieux de pratique distincts, devront être terminés à la fin des vacances de Pâques.
- Le solde des 15 jours de stages obligatoires sera effectué durant les vacances (au plus tard à la fin des vacances de Pâques).
- Le rapport de stage final sera rédigé et rendu au mentor le mercredi après les vacances de Pâques.

3^{ème} année spécifique

- Séances d'information et inscriptions pour la maturité spécialisée.
- Possibilité de faire un stage probatoire pour la MSTS (formulaire avec demande de congé au secrétariat).

Types d'activités

1^{ère} et 2^e année

L'élève doit chercher des places de stages **en lien avec son projet professionnel** dans le domaine de la santé et du social.

Pour le domaine de la pédagogie, les places de stages sont proposées par les directions de centres scolaires, sur inscription (par courriel) auprès de la responsable des stages.

Les **stages** peuvent s'effectuer dans différents lieux :

- hôpitaux (métiers de la santé ES/HES)
- homes
- centres médicaux
- centres de réadaptation
- services d'aide et de soins à domicile
- structures d'accueil de l'enfance ou de la jeunesse
- institution et foyers pour personnes handicapées
- services d'animation socioculturelle
- cabinets privés (métiers de la santé ES/HES)
- écoles primaires

→ **Un stage est validé comme professionnel si l'élève est en stage d'observation d'une profession ES ou HES pour les domaines de la santé et du social, d'une profession HEP pour le domaine de la pédagogie.** D'autres stages dans un cabinet médical/pédiatrique/dentiste/chiropraxie/naturopathie, etc. ou en pharmacie sont acceptés comme stages professionnels mais pour un maximum de 4 jours. Idem pour un stage d'observation avec une ou un psychologue/art thérapeute.

Rapport de stage final ECG

1^{ère} année

Un premier rapport de stage est rédigé en classe et évalué par l'enseignant·e de français de la classe.

2^{ème} année

Un rapport faisant le bilan de tous les stages doit être rédigé et remis à la ou au mentor le mercredi après les vacances de Pâques.

Les consignes du rapport de stages (point 3) figurent dans ce cahier. Ce bilan mettra en évidence les motivations et les attentes de l'élève quant aux stages, une réflexion globale sur le déroulement des stages, une réflexion personnelle sur l'orientation choisie et la profession envisagée.

Ce rapport est évalué et validé par des mentors (un·e enseignant·e de la classe). Un rapport de stage jugé insuffisant fera l'objet d'une remédiation. L'élève a une semaine pour le corriger.

Pour rappel, le dossier stage (15 jours effectués et le rapport validé) est une condition de promotion.

Validation

Toute demande de validation de stage doit impérativement être accompagnée de la grille d'évaluation dûment complétée par l'élève et la personne responsable du lieu de pratique.

Les stages sont validés par la personne responsable des stages ECG.

Rôles

La personne responsable des stages

Il appartient à la personne responsable des stages pour l'école ECG :

- d'informer les mentors de leur rôle et de leur attribuer des stagiaires en fonction de leur nombre d'heures de cours dans la classe ;
- d'informer les élèves concernant le cadre des stages et les principes ;
- d'organiser et de superviser le déroulement de la matinée « Stage et métiers » ;
- de préparer la recherche des stages en prenant contact avec différentes institutions et en informant les responsables sur les modalités des stages ;
- de superviser le déroulement des stages en restant en contact avec les mentors ;
- d'informer les élèves des démarches et consignes pour le rapport de stage ECG ;
- de superviser l'évaluation des stages et la rédaction des rapports de stages.

La ou le mentor

Il appartient aux mentors :

- de s'assurer que les élèves ont trouvé une place de stage ;
- de s'assurer du bon déroulement du stage, si c'est nécessaire en prenant contact avec le lieu de pratique ;
- d'évaluer le bilan des stages, sous forme d'un rapport de stage final.

L'enseignant·e de français de 1^{ère} année

Il appartient à l'enseignant·e de français de 1^{ère} année :

- de présenter les consignes du rapport de stage ;
- de réserver une salle informatique et de laisser du temps (4 périodes + 1 pour les élèves BEP) pour la rédaction finale du rapport de stage ;
- d'évaluer le rapport de stage en mettant une note qui comptera pour la moyenne de français.

Rôle de l'élève

Il appartient à l'élève en ECG de :

- informer sa ou son mentor sur sa situation et ses démarches ;
- contacter les lieux de pratique afin de trouver un stage en 1^{ère} et 2^e année ;
- remettre une fiche descriptive avec les informations sur le stage à sa ou son mentor au minimum 2 semaines avant chaque stage. A défaut, une sanction est possible pour non-respect des consignes et absence injustifiée ;
- si nécessaire (situation où le lieu de pratique n'aurait pas d'assurance accident) obtenir le formulaire « Placement en stage d'information professionnelle » à l'OCOSP concernant l'assurance accident et de le faire signer à la ou au responsable du lieu de pratique, puis de le rapporter à l'OCOSP avant le début du stage ;
- informer le lieu de pratique, ainsi que l'école en cas d'absence éventuelle pendant le stage ;
- respecter les horaires, les consignes de sécurité, d'hygiène et de confidentialité en vigueur dans le lieu de pratique ;
- s'assurer que la personne responsable du lieu de pratique complète la grille d'évaluation ;
- remettre cette grille d'évaluation à sa ou son mentor pour la validation du stage ;
- rédiger un bilan des stages, sous forme de rapport de stage, à rendre le mercredi après les vacances de Pâques de la 2^{ème} année.

Directives des stages

Chaque élève en formation ICG se verra **remettre les Directives des stages** ainsi que **plusieurs documents officiels** :

- les données personnelles de l'élève ;
- une fiche descriptive concernant le stage ;
- un exemplaire de la grille d'évaluation qui sera remplie par la ou le responsable sur le lieu du stage et par l'élève.

Échéances pour le dossier stage

- La fiche descriptive de chaque stage doit être remise à la ou au mentor au minimum 10 jours avant le début du stage.
- Tous les stages (les 15 jours obligatoires dont 8 jours dans le domaine professionnel) doivent être effectués **au plus tard à la fin des vacances de Pâques**.
- Le rapport de stage doit être rendu par courrier électronique à la ou au mentor au plus tard **à l'échéance du mercredi après les vacances de Pâques**. Après une première évaluation, si le rapport de stage est jugé insuffisant, il sera corrigé en tenant compte des remarques de la ou du mentor.
- Toutes les grilles d'évaluation doivent être remises à la ou au mentor au plus tard **dans la semaine d'école qui suit la fin du stage**

Rappels pratiques pour le stage

Contact avant le stage

- Avant le début du stage, l'élève prend contact avec la personne responsable de stage du lieu de pratique afin de connaître le lieu de rendez-vous, ses horaires, l'équipement dont elle ou il devra disposer.
- L'élève transmet à sa ou son mentor la fiche descriptive du stage dûment remplie au minimum 2 semaines avant le début du stage.

Premier jour du stage

- L'élève se présente à l'heure et au lieu de rendez-vous convenus avec la personne responsable de stage du lieu de pratique.
- La ponctualité et une tenue correcte vestimentaire sont indispensables.
- L'élève procure à la personne responsable de stage du lieu de pratique la feuille de données personnelles remplie au préalable.
- Elle ou il se munit également d'un exemplaire de la grille d'évaluation et la remet à la personne responsable de stage du lieu de pratique.

Maladie

- En cas de maladie, l'élève absent-e avertit la personne responsable du lieu de pratique.
- Ensuite elle ou il informe par téléphone sa ou son mentor.

Respect du secret de fonction

- L'élève doit respecter le secret de fonction en ne parlant pas de son stage en termes trop précis, permettant d'identifier des personnes.
- Elle ou il ne doit citer aucun nom dans le rapport de stage (sauf celui de la personne responsable sur le lieu de pratique).

Fin du stage

- L'élève doit récupérer la grille d'évaluation dûment remplie par la personne responsable du lieu de pratique.
- Après l'avoir complétée, signée, **puis en avoir fait une photocopie pour ses dossiers**, elle ou il la remet à la ou au mentor dans la première semaine d'école qui suit le stage.

Consignes pour le rapport de stage (ou entretien)

Première année

Consignes

Ce rapport est **obligatoire et consiste en une production personnelle**.

Il est rédigé pendant les cours et sous la supervision de l'enseignant·e de français.

Il comprend :

- une **page de titre** avec le nom, prénom, classe de l'élève.
- un texte **dactylographié** :
 - interligne 1.5
 - polices Times New Roman 12 ou Arial 11 ou Tahoma 11
 - marges gauche/droite, bas/haut de 2,5 cm
 - pages numérotées
- une longueur **minimale** du rapport de **800 mots** sans compter les titres.

Échéance : à rendre avant les vacances de Pâques selon le calendrier fixé par l'enseignant·e de français.

Conseils pour la forme du rapport

- Phrases pas trop longues mais avec un verbe conjugué.
- Valoriser les synonymes pour éviter les répétitions.
- Éviter les répétitions de mêmes phrases à plusieurs endroits du rapport.
- Vérifier l'orthographe plutôt deux fois qu'une (le correcteur intégré de votre ordinateur ne suffit pas).
- Aérer le texte.
- Dans tous les cas, garder une version informatisée pour vous.
- Rendre le rapport imprimé dans une fourre en plastique.

Structure du rapport

1. Description de la démarche

- Expliquez comment vous avez procédé pour obtenir votre place de stage (téléphones, lettres, contacts grâce à des amis, etc.).
- Présentez les éventuelles difficultés rencontrées lors de cette première prise de contact.
- Décrivez vos impressions.

→ **50 mots**

2. Déroulement des stages ou le cas échéant des entretiens

- **Introduction** de quelques lignes pour présenter le lieu de stage (ne pas oublier les dates et le nombre de jours effectués) ou de l'entretien.
- **Pour le stage**¹, décrivez :
 - le déroulement (la façon dont le stage s'est effectué sans détailler heure par heure)
 - votre activité - vos responsabilités - durant le stage
 - votre relation avec les personnes rencontrées (enfants, résidents, patients, etc. ainsi qu'avec les responsables)
 - vos impressions personnelles
 - les difficultés éprouvées, etc.
- **Pour les entretiens**, présentez/décrivez :
 - les questions posées
 - les réponses reçues
 - vos impressions personnelles
 - les difficultés rencontrées, etc.

→ 350-400 mots

3. Réflexion personnelle

- Expliquez pourquoi vous avez choisi de faire un stage ou un entretien dans ce domaine professionnel.
- Expliquez ce que vous a apporté cette expérience.
- Décrivez vos attentes et dites si, grâce aux stages et entretiens, elles ont été satisfaites ou non et pourquoi.
- Présentez les commentaires éventuels des personnes qui ont supervisé votre stage.
- **Motivez votre choix de domaine** pour la 3^{ème} année en fonction de votre choix professionnel : expliquez pourquoi vous pensez choisir le domaine de la santé, du travail social ou de la pédagogie pour le certificat de culture générale en argumentant en fonction de votre projet professionnel.

→ 300-350 mots

4. Conclusion

- Présentez votre conclusion sur cette première expérience de stage.
- Expliquez pourquoi votre projet est le même ou non après cette expérience.
- Présentez d'autres idées de stages qui pourraient être intéressants à l'avenir.

→ 100 mots

Critères d'évaluation

- Respect des consignes (rédaction dans le délai imparti, longueur minimale 800 mots, mise en page, etc...) et de la structure donnée.
- Évaluation de l'expression écrite (structure du texte, orthographe, syntaxe et style).
- Pertinence du contenu et de la réflexion.

Remarque : La présentation originale n'entrera pas en ligne de compte dans l'évaluation du travail, mais un rapport clair et soigné est attendu.

Nota bene : L'évaluation de ce rapport de stage comptera pour une note d'expression écrite en français au 2^{ème} semestre.

¹ Si vous avez effectué deux stages différents, vous présentez les deux stages en mettant l'accent sur celui qui est le plus en lien avec votre projet professionnel.

Deuxième année

Consignes

Ce rapport est **obligatoire et consiste en une production personnelle**.

Il comprend :

- une **page de titre** avec le nom, prénom, classe de l'élève ainsi que le nom et prénom de la ou du mentor.
- un texte **dactylographié** de 4 pages minimum et 8 pages maximum :
 - interligne 1.5
 - polices Times New Roman 12 ou Arial 11 ou Tahoma 11
 - marges gauche/droite, bas/haut de 2,5 cm
 - pages numérotées

Le rapport doit faire le bilan des 15 jours de stages obligatoires, mais présentera plus particulièrement les 8 jours de stages effectués dans le domaine professionnel en vue du domaine choisi.

Echéance : à rendre à la ou au mentor le mercredi après les vacances de Pâques **par courrier électronique**.

Conseils pour la forme du rapport

- Phrases pas trop longues mais avec un verbe conjugué.
- Valoriser les synonymes pour éviter les répétitions.
- Éviter les répétitions de mêmes phrases à plusieurs endroits du rapport.
- Vérifier l'orthographe plutôt deux fois qu'une (le correcteur intégré de votre ordinateur ne suffit pas).
- Aérer le texte.
- Dans tous les cas, garder une version informatisée avant de l'envoyer par courrier électronique au mentor.

Structure du rapport

1. Informations sur les stages obligatoires

Données sur les stages :

- Présentez tous les stages obligatoires de manière chronologique (ne pas oublier les dates et le nombre de jours effectués) et en expliquant pour chacun votre choix.

2. Attentes et motivations

Stages hors domaine :

- Que vous ont apporté le ou les stages effectués dans des domaines autres que santé/social/pédagogie ?

Stages dans le domaine professionnel :

- Quelle option avez-vous choisie pour la 3^{ème} année du certificat de culture générale et quelles sont vos motivations ?
- Quelles étaient vos attentes et motivations avant chaque stage et comment vous vous êtes préparé-e ?
- Que souhaitiez-vous découvrir à travers chaque expérience ?

3. Description des stages professionnels

Cadre des stages :

- Dans quels lieux de pratique avez-vous effectué vos stages ?
- Quelles étaient les particularités, le fonctionnement, le rôle et les objectifs de chaque lieu ?

Stage dans le domaine santé :

- Quelle était la dimension du service et ses particularités ?
- Combien y avait-il de patient·e·s et quels étaient les problèmes spécifiques les concernant (indications sur les pathologies rencontrées) ?
- Quel était le nombre de personnes employées dans le service, leur fonction ?
- Présentez ce que vous avez fait ou observé durant chaque stage, les tâches que l'on vous confiées et si vous étiez autonome. *Ce n'est pas un compte-rendu heure par heure de vos observations et activités, mais une vue d'ensemble.*
- Comment et par qui avez-vous été suivi·e pendant votre stage ? Que vous a apporté la personne responsable du lieu de pratique ?
- Présentez ce qui vous paraît être les avantages et les inconvénients du métier.

Stage dans le domaine social :

- Quelle était la dimension de l'institution et ses particularités ?
- Combien y avait-il d'enfants et quel était leur âge (pour une crèche) ? Combien y avait-il de résidents et quels étaient les problèmes spécifiques les concernant (pour un établissement médico-social) ?
- Quel était le nombre de personnes employées dans l'institution, leur fonction ?
- Présentez ce que vous avez fait ou observé durant chaque stage, les tâches que l'on vous confiées et si vous étiez autonome. *Ce n'est pas un compte-rendu heure par heure de vos observations et activités, mais une vue d'ensemble.*
- Comment et par qui avez-vous été suivi·e pendant votre stage ? Que vous a apporté la personne responsable du lieu de pratique ?
- Présentez ce qui vous paraît être les avantages et les inconvénients du métier.

Stage dans le domaine pédagogie :

- Quelle était la dimension du collège et ses particularités ?
- Combien y avait-il d'enfants dans la classe ? Indiquez le niveau Harnos
- Présentez ce que vous avez fait ou observé durant chaque stage, les tâches que l'on vous confiées et si vous étiez autonome. *Ce n'est pas un compte-rendu heure par heure de vos observations et activités, mais une vue d'ensemble.*
- Par qui avez-vous été suivi·e pendant votre stage ? Que vous a apporté l'enseignant·e ?
- Présentez ce qui vous paraît être les avantages et les inconvénients du métier.

4. Réflexion personnelle

Appréciation personnelle pour chaque stage :

- Quelles ont été vos impressions sur le déroulement de chaque stage ?
- Comment était votre relation avec les patients / enfants / résidents ?
- Quelles ont été vos relations avec le personnel ? Avec la personne responsable du lieu de pratique ?
- Avez-vous rencontré des difficultés ? Avez-vous été surpris·e ou étonné·e par certains aspects ?
- Vos attentes avant chaque stage ont-elles été satisfaites ?

Réflexion sur votre choix professionnel :

- Que vous a apporté chaque stage par rapport à votre choix professionnel ?
- Dans quelle mesure votre perception de la profession observée a-t-elle été modifiée ou améliorée ?
- Dans quelle mesure chaque stage vous a-t-il permis de clarifier et confirmer votre orientation professionnelle ?
- Présentez les atouts et qualités qui selon vous doivent être celles d'un·e professionnel·le et expliquez vos points forts et points faibles suite à ces expériences de stage.

Votre parcours professionnel :

- Présentez en quelques lignes votre futur parcours professionnel après l'obtention du certificat de culture générale (par exemple maturité spécialisée, ES ou HES).

Critères d'évaluation

La ou le mentor va évaluer et valider le rapport de stage en tenant compte des critères d'évaluation suivants :

- **respect des consignes** : délai, mise en page, structure donnée ;
- **évaluation de l'expression écrite** : la qualité de la rédaction et de l'orthographe est essentielle. ;
- **pertinence du contenu et de la réflexion.**

Un rapport de stage jugé insuffisant par la ou le mentor, sur la base de la grille d'évaluation, fera l'objet **d'une seule remédiation** dans la semaine qui suit l'échéance.

Important : le rapport de stage doit être validé pour une admission définitive en 3^{ème} année.